

Procès-verbal de la séance du 27 avril 2020
Conseil d'établissement de l'école des Cœurs-Vaillants

<p align="center"><u>Étaient présents</u></p> <p>Sylvain DeBlois Doris Parenteau Annabelle Lessard Chantal Millier Evelyne Trudeau Laurie Pagé Natasha Brassard</p> <p align="center"><u>Étaient absents</u></p> <p>Jacinthe Cyr Louis Philippe Kouomegne Kouokam</p> <p align="center"><u>Public</u></p> <p align="center"><u>Prochaine rencontre</u></p>	<p align="center"><u>Avis de convocation</u></p> <p align="center">Séance extraordinaire virtuelle du conseil d'établissement qui se tiendra Le Lundi 27 avril 2020 à 11h via TEAMS</p> <p align="center">Projet d'ordre du jour</p> <hr/> <ol style="list-style-type: none">1. Ouverture de la séance<ol style="list-style-type: none">1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance1.2 Nomination d'un(e) secrétaire1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour1.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 25 février 20202. Suivi au procès-verbal3. Parole au public4. Adoption – approbation<ol style="list-style-type: none">4.1 Règles de conduite4.2 Horaire du préscolaire4.3 Principes d'encadrement (contribution financière des parents)4.4 Choix des manuels scolaires et du matériel didactique4.5 Listes de fournitures scolaires5. Dossiers courants6. Parole au président7. Parole au représentant au comité de parents8. Parole aux enseignants9. Parole à la technicienne au service de garde10. Parole à la direction11. Levée de l'assemblée <p>Evelyne Trudeau, Directrice</p>
--	---

Président

Direction

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
1.		<p>Ouverture de la séance</p> <p>La séance débute à 11h08.</p>
1.1		<p>Constatation du quorum et ouverture de la séance:</p> <p>Quorum confirmé.</p>
1.2		<p>Nomination d'un(e) secrétaire</p> <p>Annabelle Lessard se propose.</p>
1.3	<p>152-CÉ 19-20-29</p>	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Annabelle Lessard et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour du 27 avril 2020.</p>
1.4	<p>152-CÉ 19-20-30</p>	<p>Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 15 janvier 2020</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Doris Parenteau et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 25 février 2020.</p>
2.		<p>Suivi au procès-verbal</p> <p>Aucun suivi</p>
3.		<p>Parole au public</p> <p>Aucun public présent</p>
4.		<p>Adoption - Approbation</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
4.1	152-CÉ 19-20-31	<p>Règles de conduite</p> <p>Mme Trudeau mentionne que l'équipe-école poursuit avec la mise en place du mode de vie. Au début, nous avons débuté avec certains niveaux afin de faire le modelage des comportements attendus. Par la suite, certaines interventions plus intensives étaient prévues pour soutenir des élèves ciblés. Aucun changement n'a été effectué, mais il était important de spécifier et de préciser le tout auprès des parents.</p> <p>Il y aura donc une poursuite de l'implantation du mode de vie, incluant les conséquences adaptées aux situations et les niveaux d'interventions.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Laurie Pagé et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter les règles de conduite telles que présentées.</p>
4.2	152-CÉ 19-20-32	<p>Horaire du préscolaire</p> <p>L'horaire actuel du préscolaire a cinq minutes supplémentaires à l'heure du dîner. Celui-ci a été mis en place afin d'éviter que les enfants de cet âge se retrouvent avec la masse des élèves du primaire, ce qui pouvait être parfois intimidant. Nous avons réalisé que l'impact n'était cependant pas significatif. Étant donné l'espace réservé aux élèves du préscolaire, le déplacement se fait de façon sécuritaire et encadrée. Nous voulons donc les habituer à faire l'entrée progressive, comme les élèves du primaire, pour les préparer à la première année. À partir de l'année prochaine, l'horaire du préscolaire serait le même que celui du primaire pour l'heure du dîner. Ces cinq minutes seraient donc reportées à la fin de la journée, ce qui ferait que les élèves termineraient cinq minutes plus tôt. Une problématique serait ainsi réglée au niveau du transport scolaire pour l'attente au niveau de l'école Mère-Marie-Rose.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Natasha Brassard et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter l'horaire du préscolaire tel que présenté.</p>
4.3	152-CÉ 19-20-33	<p>Principes d'encadrement (contribution financière des parents)</p> <p>Le montant maximal pouvant être chargé aux parents pour les sorties et activités scolaires est de 40\$. Ce montant tient compte des allocations versées à l'école par le MEES pour certaines de ces activités et sorties éducatives et vise à permettre la tenue de sorties et activités scolaires permettant de développer chez les élèves un lien d'appartenance</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
		<p>avec l'école. Il est proposé d'ajouter la possibilité de faire un sondage auprès des parents des élèves de 6^e année pour l'acceptation d'une activité/sortie pour souligner la fin du primaire. Ce sondage autorise le dépassement du montant de 40\$ prévu aux principes d'encadrement avec une acceptation de 85% des parents.</p> <p>Pour les fournitures scolaires, le montant maximum visé est de 75\$ avec la possibilité d'augmenter ce montant à 80\$. Ce maximum rencontre les besoins et il est équivalent aux montants offerts dans d'autres écoles de différents milieux. Le taux minimum d'utilisation de 75% est maintenu.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Doris Parenteau et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter les principes d'encadrement présentés.</p>
4.4	152-CÉ 19-20-34	<p>Choix des manuels scolaires et du matériel didactique</p> <p>Mme Trudeau présente les listes de manuels scolaires proposées par les enseignants. Un cahier d'anglais a été ajouté au 1^{er} cycle alors que celui-ci a été retiré au 2^e cycle. Les enseignantes de 5^e année ont retiré le cahier d'univers social. Elles travailleront davantage avec le numérique. Les enseignantes de 6^e année changent de cahiers de français, mais les montants attribués ne changent pas.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Annabelle Lessard et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter les choix de manuels scolaires et du matériel didactique tels que présentés.</p>
4.5	152-CÉ 19-20-35	<p>Listes de fournitures scolaires</p> <p>Mme Trudeau présente les listes de fournitures scolaires. Elles sont sensiblement les mêmes que par le passé.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Chantal Millier et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter les listes de fournitures scolaires telles que présentées.</p>
5.		DOSSIERS COURANTS
6.		Parole au président

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
		M. DeBlois propose aux membres de l'équipe-école de ne pas hésiter à faire appel aux parents pour une aide supplémentaire lors de la réouverture de l'école.
7.		<p>Parole au représentant au comité de parents</p> <p>Aucune réunion n'a eu lieu depuis la dernière séance du conseil d'établissement.</p>
8.		<p>Parole aux enseignants</p> <p>Mme Parenteau explique que les enseignants travaillent fort pour bonifier les troussees envoyées par le ministère afin de proposer diverses activités adaptées aux besoins de nos élèves. Les enseignants font également des appels hebdomadaires à leurs élèves pour s'assurer que tout se passe bien et pour travailler un peu à distance.</p>
9.		<p>Parole à la technicienne du service de garde</p> <p>Mme Millier mentionne que le service de garde d'urgence de Mère-Marie-Rose reçoit les enfants des parents travaillant dans les services essentiels et que cela se passe bien. Les enfants sont un peu anxieux, mais ils s'amuseent bien. Ils sont sensibilisés, ce qui est de bon augure pour la réouverture des écoles.</p>
10.		<p>Parole à la direction</p> <p>Mme Trudeau invite les parents à retourner sur le site de la Vitrine pédagogique (école ouverte) où il y a une partie réservée aux parents ayant des enfants avec un besoin particulier. Plusieurs ressources intéressantes y sont présentes.</p> <p>Pour le deuxième agrandissement, il y a poursuite des plans, l'équipe-école a été consultée et les plans ont été modifiés en fonction de la réalité scolaire.</p>
11.		Levée de l'assemblée : 11h40